

atlantide

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE ATLANTIDE

Afin de préserver au mieux la faune et la flore de notre région, l'Atlantide s'implique dans la protection du milieu marin et de ses côtes en s'engageant sur 10 points clefs:

1. Aucun déchet non biodégradable ne sera jeté par-dessus bord lors des croisières comme à quai, Il ne sera utilisé en priorité que des produits d'entretien naturels et biodégradables,
2. Atlantide s'engage à reverser l'éco taxe pour la visite des parcs nationaux durant la saison estivale. Le montant de cette taxe correspond à 3.5% du billet A/R et permet une meilleure protection des ces écosystèmes fragiles.
3. Afin de préserver les ressources, la consommation d'eau douce est limitée. La récupération et la valorisation des eaux de fond de cales ainsi que des huiles usagées est systématique,
4. Rechercher des produits et des matériaux visant la baisse de la consommation de carburant (utilisation de gasoil « cristal power », achat de système de réduction de consommation « écovia », sous marine en silicone sans émission de produits nocifs pour moins de friction et moins de salissure du milieu marin, remplacement des groupes électrogènes par des systèmes de production d'énergie atelés type « dynawatt »...).
- De plus les équipages favoriseront les régimes moteurs qui réduiront les consommations de carburant,
5. Les eaux usées seront stockées lors des visites et les WC seront condamnés le temps du passage dans les parcs nationaux.
6. En mer l'Atlantide observera et signalera tout ce qui peut contribuer à identifier rapidement une source de pollution (Nappe de déchets, hydrocarbures, conteneurs flottants, bateau en dégazage...) et favorisera ainsi une intervention rapide pour limiter l'impact de ces polluants,
7. Les zones de vie des mammifères marins seront respectées scrupuleusement. Toute approche sera faite doucement tout en conservant une distance suffisante pour ne pas les déranger. Le temps d'observation sera limité et toute présence sera à proscrire en cas de lassitude ou de perturbation manifeste des cétacés. Atlantide respecte la charte de bonne conduite pour l'observation des cétacés éditée par le sanctuaire marin Pélagos.
8. Choix d'un imprimeur labélisé "imprim'vert" utilisant des encres végétale et du papier valorisable, pour l'impression des prospectus et plaquettes publicitaires.
9. L'Atlantide propose des commentaires pédagogiques et éducatifs lors de ses croisières, valorisant ainsi les sites visités et sensibilisant les passagers sur les dangers planant sur ces écosystèmes,
10. De façon générale, l'Atlantide a pris connaissance des lois et réglementations relatives à la pollution en mer et à la protection des animaux en vigueur et s'engage à les respecter.



Yves SAVIO
Capitaine d'armement



Philippe BACHELARD
Gérant



Emmanuel SAVIO
Capitaine